



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Janvier 2009 N°8

LE SITE INTERNET DE SAINTE-SUZANNE

Le 14 janvier 2009, votre site <http://www.ste-suzanne.com> a passé le cap des 30 000 visiteurs depuis son ouverture le 15 mars 2008, soit une moyenne de 3 000 connexions par mois.

Notre journal mensuel « *La Voix du Conseil* » est disponible sur le site internet de Sainte-Suzanne.

Si vous connaissez des personnes qui ne résident pas en permanence à Sainte-Suzanne, mais qui souhaiteraient bénéficier de la parution de notre journal, il vous suffit de nous communiquer leur adresse de messagerie. La « Voix du Conseil » leur sera envoyée automatiquement et gratuitement à la fin de chaque mois.

LA POPULATION DE SAINTE-SUZANNE

Les chiffres de la population légale de Ste-Suzanne viennent de nous être notifiés à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Population municipale : 960

Population comptée à part : 22

Population totale : 982

BILAN ÉTAT CIVIL 2008

Naissances : 7

UZU Maxime, né le 20 janvier 2008 « *la Madeleine* ».

HUGAIN Tibod Franck Christophe, né le 17 février 2008, 10, *rue de la Libération*.

BEAUVAIS Gwladys Catherine Guylène, née le 10 mars 2008 « *les Chauvinières* ».

DUTERTRE Marius Camille Noa, né le 14 mai 2008, 9, *rue du Grenier à sel*.

BARRAIS Hortense Lilou Ambre, née le 16 mai 2008, 9 *rue du Camp des Anglais*.

VOVARD Apolline, née le 20 septembre 2008 « *la Pilonnière* ».

PICHON Nolan David, né le 24 novembre 2008, 6 *rue de la Taconnière* ».

Mariages : 9

LIVET William et VEROT Emmanuelle le samedi 20 mars, *rue de la libération*.

RAYROLE Olivier et DUQUESNE Laura le samedi 29 mars, *Place Hubert II de Beaumont*.

CABALLERO Stéphane et BASSY Florence le samedi 17 mai, « *La Gravelle* ».

VICAIGNE Pascal et DUGAS Sandrine le samedi 14 juin, *rue Perrine Dugué*.

BEN AMGHAR Messaoud et DUBOS Delphine le samedi 19 juillet, « *la Baillée* ».

DAGUIER Joël et PEINTRE Sophie le samedi 19 juillet, « *la Briqueterie* » FRETE Sébastien et de LACOSTE LA-REYMONDIE Blandine le samedi 9 août, « *la Taconnière* ».

LEPINAY Pascal et MORICEAU Linda le samedi 9 août, *rue de la Croix Couverte*.

HARNOIS Jean-Michel et LEROCHEREUIL Valérie le samedi 6 septembre, *rue des Artisans*.

Décès : 7

VANDENBERG Terry, décédé le 18 février, 4, *Grande Rue*.

BREUX Gaston, décédé le 8 mars, 3, *rue Perrine Dugué*.

ROUSSET Jean-Yves, décédé le 24 mars, 19, *rue des Coëvrons*.

ÉCHIVARD Robert, décédé le 25 mars, 18, *route de Montsûrs*.

CHARTIER Marcelle, décédée le 5 juillet, 6, *rue du Petit Rocher*.

PENEL Jimmy, décédé le 20 septembre, 7, *rue du Grenier à sel*.

BOUVET Denis, décédé le 22 septembre à Sillé le Guillaume, 6, *rue du Petit Rocher*.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Les prochaines réunions auront lieu le :

Judi 29 janvier : Les lotissements, la Taconnière.

Mardi 24 février : La Cité et le Centre ville.(changement)

Judi 26 mars : La campagne et les hameaux.

Ces réunions auront lieu à 20h 30 à la Salle des fêtes, en présence du Maire et des adjoints.

ENCARTS PUBLICITAIRES

Un certain nombre de commerçants et d'artisans suzannais avaient accepté, moyennant participation financière, de faire insérer un encart publicitaire lors de la parution du bulletin municipal.

Ce bulletin ne paraissant plus qu'une fois par an, le second encart publicitaire sera inséré dans le prochain bulletin de juin. Une nouvelle publication mensuelle, « la Voix du Conseil », est éditée régulièrement depuis juin 2008.

Les artisans ou commerçants qui souhaiteraient qu'un encart publicitaire soit inséré dans les prochaines éditions de ce journal communal pourront contacter la mairie (Jean-Claude BOUTELOUP, adjoint chargé de la communication) qui leur fournira toutes informations utiles.

Une participation financière annuelle de 100 euros (60 euros pour une insertion tous les deux mois) sera demandée.

VERS UNE CRECHE A SAINTE-SUZANNE ?

L'ouverture d'une micro-crèche pourrait-elle être envisagée sur la commune de Sainte-Suzanne ?

Cette structure dont les horaires seraient adaptés aux besoins des parents pourrait accueillir simultanément 9 enfants maximum âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

Les parents ayant des enfants en bas âge et susceptibles d'utiliser cette éventuelle structure d'accueil sont invités à contacter la mairie de Sainte-Suzanne

(M. Daniel VANNIER, adjoint chargé du pôle enfance jeunesse).

Les travaux en cours A la Croix rouge (Entreprise STAR)



Rue Guillaume le Conquérant (Entreprise STAR)



L'abattage des arbres sur les pentes de la Poterne s'inscrit dans le cadre d'un projet de réhabilitation de celles-ci. Ce projet en cours d'élaboration consistera à la réfection des têtes de mur et du chemin de la Poterne (en arène granitique). Au droit de la Porte de fer, il est envisagé de ressortir et faire valoir les fondations de la barbacane et de déporter le chemin à l'extérieur de celle-ci, tout en le reprofilant en pente douce pour supprimer les difficultés d'accès liées aux affleurements rocheux à cet endroit. La commune envisage par ailleurs d'inscrire chaque année un crédit au budget pour la réfection et l'entretien des murs de soutènement. Une réflexion est également menée sur l'aménagement, l'entretien et les plantations des pentes le long de la promenade de la Poterne. *(Entreprise Jacky DROUIN)*



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAINTE-SUZANNE

Nombre et types d'interventions 2008

Feux de bâtiments	10
Feux de véhicules	3
Feux de cheminées	8
feux de chaume et haies	4
Malaises	50
Blessés et accident travail	32
AVP	36
Carences ambulances	2
TS	3
Sorties pour animaux	1
Inondations	2
Destructions d'insectes	57
Divers	7
Total	215

Ste Suzanne	51
Torcé-viviers	31
St Légers	17
Chammes	20
Blandouet	12
Thorigné	15
St Pierre/erve	0
St Jean/erve	28
A81	22
Vaiges	8
Evron	6
Voutré	2
Divers	3
Total	215



Le Chef de Centre
Lt Christophe .BLU

TOUR DE LA MAYENNE

Cette année encore, le Tour de la Mayenne VTT réunira dix-neuf randonnées VTT pour découvrir la Mayenne. Désireux d'améliorer sans cesse leurs circuits, les organisateurs de ce challenge, très prisé des Bretons, des Normands, des Angevins et même des Franciliens, ont présenté le programme de la 13ème édition. Cette année, le Tour de la Mayenne VTT se disputera sur :

- la Diablinte le 1er février,
- la Niaflaise le 19 avril, 1
- la Rando des 2 Chapelles le 26 avril,
- la Rando de Pail aux Alpes Mancelles le 10 mai,
- la Kabyle le 17 mai, la Transversaine le 24 mai,
- la Rando de la Colmont le 31 mai,
- la Rando Mayenne Angevine le 7 juin,
- la Nyctalope le 13 juin,
- la Rando des Portes de Bretagne le 21 juin,
- les 53 bornes de Louvermé le 5 juillet,
- les Vallons Mayennais le 6 septembre,
- **le Roc Suzannais le 13 septembre,**
- la Transandolléenne le 20 septembre,
- la Transcoëvrons le 4 octobre,
- l'Huissérienne VTT le 11 octobre,
- a Rando de la Jouanne le 25 octobre,
- la Montignéenne le 8 novembre et
- la Rando du pays de Laval le 29 novembre.

Tour de la
Mayenne
VTT 2009



Comité de jumelage Sulzheim

L'Assemblée générale du Comité de jumelage Sulzheim / Communauté de communes d'Erve et Charnie s'est réunie le jeudi 15 janvier 2009. L'Assemblée a élu un Conseil d'Administration de 11 Membres (+ les maires des communes d'Erve et Charnie, membres de droit). Le Bureau est ainsi constitué :

Président : Damien BARRIER
Vice-président : Régis LEFEUVRE
Trésorier : Jean-Luc CHARLOT

Trésorier adjoint : Dominique SERGENT
Secrétaire : Lucie BARRIER
Secrétaire adjointe : Martine BOURNY

Mme Annick CHAUMEAU a été élue à l'unanimité Présidente d'Honneur. Elle est la fille de M. Victor Julien, fondateur du Jumelage en 1967.

La cotisation a été fixée à 5 € par an et par personne.
Un groupe de jeunes de Sulzheim séjournera dans notre Communauté de Communes du samedi 11 au samedi 18 juillet 2009.



SEJOUR NEIGE

Il reste des places pour le séjour neige au collet d'Allevard en Isère qui aura lieu du dimanche 15 au dimanche 22 février 2009. Le tarif est de : 390.00€ pour les enfants de 8 à 16 ans de la CCEC et de 460.00€ pour les enfants hors CCEC.

Une avance de 50% sera demandée à l'inscription.

COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERVE ET CHARNIE SERVICE ENFANCE JEUNESSE
1 BIS RUE JEAN DE BUEIL 53270 STE SUZANNE

Pour tout renseignement appelez Stéphanie au 02.43.01.08.02

ATELIER COUTURE

La *commission "Atelier couture"* a commencé ses réunions le 29 octobre au Musée, sous la responsabilité de Dany Morteveille, afin de répertorier tout d'abord les costumes appartenant à la Mairie, d'en assurer une numérotation, et de commencer à confectionner de nouveaux vêtements à caractère historique ainsi qu'une soixantaine de bannières.



Il s'est avéré que l'espace au musée était trop restreint, compte tenu de l'arrivée des 179 costumes de la Mairie, et de la présence des nombreuses bénévoles.

Nous remercions la Municipalité qui a mis, depuis le 14 janvier, un nouveau local à la disposition de l'atelier Costumes : le premier étage de la maison communale Grande rue, un peu en contrebas du musée. Cet atelier est désormais opérationnel, et le travail y est mieux organisé.

Nous remercions les couturières bénévoles qui donnent généreusement de leur temps chaque mercredi de 14h à 17h30 : Mesdames Elisabeth Chapillon (de Laval), Geneviève De Bourgues, Marie-Madeleine Dutertre, Maryvonne Foison, Anne-Marie Génestier, Georgette Guiblet, Eliane Guyon, Monique Jeanne, Danielle Lambin, Dany Lefeuvre, Claudine Martinière et Josette Vernay.

Le tissu pour la confection des bannières a été acheté au Mans par M. et Mme Houllière.

Une costumière-habilleuse, Anne-Lova Marc, de Changé, interviendra du 2 février au 2 mars, en stage au Musée dans le cadre de ses études de deuxième année au Lycée professionnel des métiers du spectacle de Locminé.

Dany Morteveille, responsable de la Commission Couture.

Le Parlement Européen, votre voix en Europe

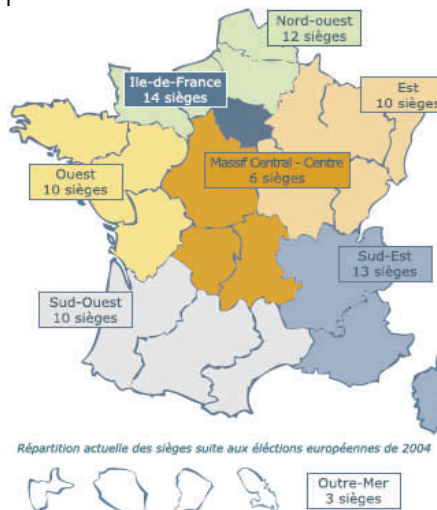
Seule institution supranationale directement élue par les citoyens, le Parlement européen exerce trois pouvoirs : législatif, budgétaire et contrôle politique des autres institutions européennes. Les 785 membres du Parlement européen représentent les 492 millions d'habitants des [27 Etats membres](#) de l'Union européenne.

Certes, l'UE a vu ses compétences d'attribution par les Etats augmenter de traité en traité. Mais aussi largement compensée par la montée en puissance du Conseil Européen, et de ses présidences tournantes, dont la Française s'achève en décembre 2008.

Aussi la mutation institutionnelle la plus spectaculaire fut celle du Parlement Européen. A l'origine conçu comme une assemblée consultative sur le modèle des organisations internationales et émanant des parlements nationaux, les députés européens sont depuis 1979 portés par le suffrage universel direct.

Ainsi, si l'UE touche les citoyens dans toujours plus de domaines, c'est en partie parce que le Parlement Européen a acquis davantage de pouvoir, à la mesure de sa légitimité démocratique.

En France, plus de la moitié des actes législatifs discutés et adoptés au plan national sont d'origine communautaire, selon un rapport de l'Assemblée Nationale de 2004.



Ci-contre, les six circonscriptions englobant les Régions

Un fort taux de participation aux élections européennes ne change donc pas les compétences de l'Union, mais il donne un poids politique considérable à l'institution européenne à laquelle les citoyens européens ont directement donné un mandat, elle ne saurait donc être considérée comme une élection de seconde zone.

Le 7 juin 2009, élisez vos représentants !

Voyagez malin avec le Petit Pégase !

Le nouveau système de transport à la demande, Petit Pégase, offre la possibilité à tous les Mayennais, plus particulièrement à ceux qui n'ont pas de moyen individuel de transport, de se déplacer. Son principe est simple : des véhicules assurent la prise en charge depuis votre domicile ou du point d'arrêt « réseau Pégase » le plus proche vers la destination choisie.

Avec ce nouveau mode de transport, le conseil général de la Mayenne confirme son rôle moteur dans une organisation innovante des transports dans le département.

Comment réserver ?

Il vous suffit de vous inscrire au service en remplissant un formulaire d'inscription et d'appeler la centrale de mobilité au **0 800 666 321** (appel gratuit),

[Réserver votre déplacement en ligne](#) (48 heures avant la date de départ)

Horaires :

du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00,
le samedi de 8h30 à 11h00.

Tarifs :

- dans le secteur : 3 € par personne pour 1 trajet simple,
- hors département : 5 € par personne pour 1 trajet simple,
- demi-tarif pour les moins de 26 ans.